



11 juin

**NOUVEAU
2024**

QUALIOPi : SE PRÉPARER AUX AUDITS DE SURVEILLANCE ET DE RENOUVELLEMENT

Public

Tout professionnel intervenant directement ou indirectement dans le pilotage de la qualité au sein d'une structure concourant au développement des compétences

Prérequis

Avoir déjà participé à la préparation d'un audit initial Qualiopi au sein de sa structure ou de tout autre organisme concourant au développement des compétences

Moyens pédagogiques

- > Exposés confrontés aux retours d'expériences
- > Questions au groupe, échanges questions réponses
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert Qualiopi, organisation et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les organismes prestataires de développement des compétences qui accèdent aux fonds publics ou mutualisés sont détenteurs de la certification Qualiopi. Il leur faut désormais assurer la durabilité de leur certification pour se préparer, d'une part aux audits de surveillance et de renouvellement et, d'autre part, aux contrôles des financeurs. Il s'agira tout à la fois de démontrer que le référentiel est toujours appliqué et que l'organisme est engagé dans une démarche d'amélioration continue.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Se préparer aux attentes spécifiques des audits de surveillance et de renouvellement
- > Traiter les écarts constatés ou les possibles dysfonctionnements
- > Identifier les pistes d'actions pour la gestion du suivi qualité

PROGRAMME

AUDITS DE SURVEILLANCE ET DE RENOUVELLEMENT : CADRE REGLEMENTAIRE

- Précisions sur l'arrêté du 31 mai 2023
- Perspectives et travaux en cours au sein de la DGEFP sur Qualiopi et les autres démarches de contrôle
- Modalités organisationnelles des 2 audits

S'APPROPRIER LES ATTENDUS DE CHAQUE AUDIT

- Principes et modalités de mise en œuvre
- Règles en cas de non-conformité
- Traitement et conséquences des écarts issus de l'audit initial
- Points d'observation : situation de l'organisme, périmètre de la certification, indicateurs phares, respect de la marque Qualiopi...

SECURISER LES AUDITS

- Analyse des indicateurs sensibles pour chaque participant : non-conformités, processus 'fragiles', difficultés rencontrées, points d'incertitude
- Axes d'évolution et/ou d'actions correctives
- Conseils à suivre pour constituer le dossier des éléments de preuve.



Le contexte de votre structure et de votre démarche Qualiopi est pris en compte, à partir de l'analyse des résultats d'un questionnaire précis de recueil des besoins et attentes.



7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h



925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC
Déjeuner compris



Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 9 personnes maximum

